

## Travail de maturité Soutenance orale

### Quelques questions préalables :

- Qu'est-ce qu'une soutenance orale de travail de maturité?
- En quoi est-elle différente d'un exposé oral pratiqué dans le cadre d'une discipline?
- Quelle préparation préalable pour l'élève qui fait cet exercice pour la première fois dans son parcours de formation?
- Quelle posture pour le maître accompagnant et le juré pendant la soutenance orale?

### Forme et durée de la soutenance :

La soutenance se compose de **deux temps d'une durée équivalente**:

1. **exposé de l'élève** : 15' (20' pour le travail à deux)
2. **questions du maître accompagnant + juré** : 15' (20' pour le travail à deux)

### L'objectif principal de la soutenance orale (contenu) :

L'objectif principal de la soutenance orale du travail de maturité est de vérifier que l'élève est en mesure de considérer son travail de maturité - mené à bien et mis en forme dans un dossier écrit - comme un objet extérieur sur lequel il/elle est capable de porter un regard critique. **L'exposé oral**, sous forme de discours distancié - explicitation des hypothèses de départ et du cheminement jusqu'à l'aboutissement du travail réalisé - doit permettre à l'élève de faire part de l'acquisition de cette réflexivité exercée pour la première fois dans son parcours de formation par rapport à un projet personnel (de recherche, d'activité extra-scolaire ou de réalisation artistique/technique) librement choisi.

Cela suppose de la part de l'élève une bonne maîtrise de son sujet à la base, une vision claire de l'ensemble du dispositif mis en place et la justification des choix méthodologiques effectués tout au long du travail ainsi qu'une capacité d'autocritique sur le travail accompli. (Voir *Grille d'évaluation : Soutenance - Maîtrise du sujet – Capacité d'autoévaluation, clarté, pertinence*)

Le maître accompagnant (et le jury) ne doit pas interrompre cet exposé puisque celui-ci doit être observé et évalué dans sa forme (voir *Grille d'évaluation: Soutenance : Maîtrise de l'expression – gestion de temps – respect autonome du temps de parole accordé pour la présentation*).

L'exposé oral de l'élève est suivi de **questions** de la part du **maître accompagnant** et du **juré**. Ces questions **concernent** aussi bien le **dossier écrit** (rendu et lu à l'avance, permettant une concertation entre maître accompagnant et le juré avant la soutenance) que **l'exposé oral** de l'élève préparé à l'avance et respectant les points cités plus haut.

Les questions sont l'occasion de vérifier si l'élève a une bonne maîtrise du sujet et si il/elle a la capacité de réfléchir sur le travail accompli à partir des questions surgissant pendant la soutenance. Plus spécifiquement, dans un travail de recherche d'ordre scientifique, cette phase de la soutenance est l'occasion pour le MA et son juré d'évaluer l'appropriation et la bonne compréhension des termes et notions évoqués, que ce soit dans le dossier écrit ou lors de l'exposé oral. Par conséquent le temps de parole réservé à l'intervention du maître

accompagnant et du juré doit pouvoir amener l'élève vers des espaces de réflexion (voir grille: *Soutenance – maîtrise du sujet – réponse aux questions - capacité à éclaircir des demandes de précision / mettre en perspective des questionnements*).

Le temps réservé aux questions doit prévoir le temps de réponse de la part de l'élève et ne doit pas être uniquement l'occasion de formuler des critiques sur le travail accompli.

### Préparation de l'élève pour la soutenance :

**Avant** la soutenance, l'élève doit pouvoir **prendre connaissance** de ce qui est attendu de lui/d'elle et de ce qui est évalué pendant cette dernière étape du travail de maturité. **Le maître accompagnant** doit pouvoir réserver du temps pour un entretien permettant **d'explicit**er les **critères** et les **indicateurs** qui seront mobilisés pour l'évaluation (voir document en annexe) et doit pouvoir fournir des **informations** sur ce qu'est une soutenance orale.

A titre d'exemple voici un document que reçoivent les élèves de 4<sup>e</sup> année du collège de Saussure en vue de la préparation de la soutenance orale.

#### AVANT LA SOUTENANCE :

- ↪ faites une relecture attentive du dossier écrit et du carnet de bord ;
- ↪ prévoyez un fil rouge et un plan de présentation ;
- ↪ préparez un support visuel ;
- ↪ préparez un support écrit de présentation ;
- ↪ inspirez-vous des points qui suivent pour construire votre exposé: problématique initiale, démarches entreprises, points forts du TM, difficultés rencontrées, points de satisfactions, bilan général, regard critique sur le travail accompli.

#### PENDANT LA SOUTENANCE :

- ↪ soignez votre présentation, elle doit être claire et concise ;
- ↪ même si vous avez préparé votre présentation par écrit, ne lisez pas votre texte rédigé à l'avance. Servez-vous de quelques notes ;
- ↪ commencez par rappeler le titre et la problématique que vous avez choisi de traiter ;
- ↪ le jury ayant déjà lu le dossier écrit, il est inutile de répéter oralement ce qui s'y trouve. Expliquez d'où vous êtes parti, quelles étaient vos hypothèses de départ, à travers quelles étapes vous êtes parvenu au résultat décrit dans votre dossier et dans quelle mesure ce résultat répond à l'objectif fixé au départ ;
- ↪ portez un regard critique sur votre propre travail et présentez un bilan de votre cheminement et de votre réalisation. On attend de vous que vous soyez en mesure d'analyser les difficultés rencontrées et d'expliquer comment vous y avez fait face, comment éventuellement vous avez été amené à modifier en cours de route votre plan de travail ou vos méthodes ;
- ↪ après votre exposé écoutez attentivement les questions du jury et formulez des réponses claires et concises; la maîtrise du sujet se mesure également à l'aptitude à répondre aux questions des examinateurs.

## **Après la soutenance:**

Il est souhaitable que le maître accompagnant propose un entretien à l'élève pour expliciter les détails de l'évaluation (note finale et grille d'évaluation, procès-verbal officiel) et éventuellement pour prendre congé de manière formelle après de longs mois de collaboration.

## **La soutenance orale – rituel de passage**

Au-delà de l'évaluation, **la soutenance orale est un rituel (de passage)** qui permet à l'élève de "grandir" et de se projeter dans la suite de sa formation supérieure où il/elle fera cet exercice d'autoréflexivité sur des projets de plus grande envergure (soutenance de mémoire de bachelor ou de master, soutenance de thèse de doctorat) devant des examinateurs et quelques fois un public convié dans la salle.

Genève, 7 mai 2018